



Forge du XV^{ème} siècle

**Mairie de
Montastruc de salies**
20, Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies

Tel/fax : 05.61.97.55.42

e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr

PROCES – VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

Etaient présents : **M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, Mmes ARTIGUES, DUCHEIN, MM. ESQUERRE, CALVET, BUFFALAN.**

Absents excusés : **M. BOUE, Mmes ESTRADE, MAYLIN**

Secrétaire de séance : **Guylaine DARMANI**

La séance est ouverte à 19 h 15.

Monsieur le Maire propose de rajouter deux questions à l'ordre du jour :

- En point 7 : demande de subvention pour la rénovation du logement communal de St Martin
- En point 8 : fixation du montant du loyer mensuel du logement communal de St Martin

1° - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose d'attribuer les montants de subvention suivants :

Comité des Fêtes Montastruc : 4 000€

Comité des Fêtes St Martin : 2 500€

Foyer Rural : 350€

Foot : 2 400€ + subvention exceptionnelle : 500€

Rouède Arbas Pétanque : 25€

AAPPMA Vallée de l'Arbas : 25€

Ecomusée : 150€

Association parents d'élèves : 150€

Tennis : 50€

VTT 3 vallées : 50€

Boucs and Bikes : 50€

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve les montants de subvention ci-dessus qui seront inscrits sur le budget communal 2023.

2° - VOTE DU BUDGET 2023

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2023 qui s'élève à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 249 823.73€

RECETTES : 249 823.73€€

SECTION D INVESTISSEMENT

DEPENSES : 139 643.52€

RECETTES : 139 643.52€

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le projet de budget 2023.

3° - Demande de subvention pour l'achat d'une cuisinière pour la maison des associations

Après renseignements pris, Monsieur le Maire informe l'assemblée que cet achat ne constitue pas une dépense susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental. Cette question est donc supprimée de l'ordre du jour.

4° - Demande de subvention pour l'achat de tables et de chaises pour la maison des associations

Compte tenu des recettes de la Commune et de la nécessité d'effectuer des travaux importants à l'Ecole de St Martin et au logement de St Martin, cette question est ajournée.

5° - Demande de subvention pour l'achat de matériel pour réaliser un parcours de santé

Pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus, cette question est ajournée.

6° - Demande de subvention pour les travaux du bâtiment école de St Martin

Des problèmes d'humidité sont apparus dans le dortoir de l'Ecole de St Martin. Des travaux importants sont nécessaires. Des devis vont être demandés et une demande d'aide financière sera sollicitée auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

7° - Demande de subvention pour les travaux du logement communal de Saint-Martin

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de rénover le logement communal de St Martin avant une nouvelle location. Le coût total s'élève à 71 638.19€ HT. Monsieur le Maire informe qu'une aide financière peut être demandée auprès de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de rénover entièrement le logement communal de St Martin, source de revenus pour la Commune, et de solliciter l'aide financière de l'Etat et du Conseil Départemental.

8° - Fixation du montant du loyer du logement communal de St Martin

Compte tenu de l'importance des travaux, Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la location mensuelle du logement de St Martin à 500€.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question étant soulevée, la séance est levée à 21 Heures.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 15 avril 2023

La secrétaire de séance,
Guylaine DARMANI



Le Maire,
Bertrand LACARRERE



